

Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels

Mémoire présenté pour la consultation publique

Présentation de la personne :

Sylvie Bibeau citoyenne de l'arrondissement Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est/Rivière-des-Prairies.

Opinion:

L'écoterritoire nommé «La trame verte de l'Est» est une nécessité puisqu'il ne reste presque plus d'espace naturel à l'est du Mont-Royal. Il est reconnu que l'est de l'île de Montréal est particulièrement défavorisé en superficie d'espaces naturels à tel point que tout ce qu'on y reconnaît ce sont "des terres en friche bonnes pour le développement industriel et résidentiel"! Il ne fait aucun doute que la protection de cet écoterritoire est une urgence afin d'éviter des pertes irréversibles de nos derniers espaces naturels.

Dans le document «Avant-projet de Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels» il est mentionné que cette politique a été guidée par le souci de préserver et d'accroître la biodiversité sur l'île. Lorsqu'on y regarde de plus près, on serait porté à croire que ce souci se porte vers l'ouest de l'île. Il y a déjà environ 700 hectares constitués en parc-nature tandis que dans l'est on y retrouve environ 260 hectares. Donc il ne fait aucun doute que l'ouest est largement favoriser en espaces naturels et il faut continuer à les préserver mais dans l'est de l'île, l'écoterritoire «La trame verte de l'Est» couvre un secteur industriel qui est sans cesse en expansion. De plus, on y retrouve plusieurs projets de développement résidentiel qui sont déjà en cours. Bien que les objectifs de conservation et d'aménagement de cet écoterritoire exprime bien la

volonté d'empêcher les pertes d'espace naturel il est inquiétant de voir que les limites du territoire ne sont pas clairement définis.

Dans le programme triennal d'immobilisations de 2004-2006, il est mentionné qu'une somme de 36 millions de dollars est retenue pour «l'acquisition d'espaces naturels d'envergure». De cette somme, 12 millions sont prévues pour l'année en cours (2004). Que veut dire le terme «d'envergure»? Exclut-il plusieurs espaces de «La trame verte de l'Est»? Étant donné que l'est de Montréal est défavorisé en superficie d'espaces naturels y investirons-nous un montant proportionnellement supérieur à l'ouest afin de récupérer les derniers espaces naturels?

Afin d'atténuer les inquiétudes sur le projet d'écoterritoire «La trame verte de l'Est», il faut clairement définir les limites du territoire et les sommes d'argent qu'on compte y investir.